

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

AF/AA.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRETS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

/> N N E E 1961 -I- N° 125 /PR.SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM. du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.Cab du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Mr. Paul DARBOUX, Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales pendant l'absence de Mr. René DEROUX..

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

PORTO-NOVO, le 27 AVRIL 1961

P. le Président de la République absent,
Le Vice-Président de la République

AMPLIATIONS :

P.R.	15
S.G.C.M.	3
A.N.	4
J.O.R.D.	1
Ministres	13

S.M.APITHY